



## Extrait du registre des délibérations

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Sables  
La Bâtie, La Giette, Marthod, Mercury, Montillot, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallaz, Plancherine, Ougne, Argouze, Sainte-Hélène-sur-Isère  
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thémisot, Tournon, Tournon-Savole, Ugine, Venon, Verrières-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37**

**Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante**

**Nombre de membres représentés : 4**

*Délégués titulaires présents :*

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

*Délégués suppléants présents :*

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

**Délégués représentés :**

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Délibération n° 15  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Jeudi 18 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cérans, Cernis, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Essert-sous-Bû, Flumet, Frantzenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Sables La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mervisy, Montalieu, Monthon, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Planchezine, Queige, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-en-Isère, Saint-Vital, Thônes, Tournon, Tournon-Sur-Saône, Ugine, Venon, Verrières-Arrey, Villore-sur-Doron

**Objet : Action sociale – Avenant n° 1 à la Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse des Allocations Familiales de Savoie (CAF) 2023-2027**

*Rapporteur : M. le Président*

Par délibération n° 22 du 15 décembre 2022, le Conseil Communautaire approuvait la signature de la Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse des Allocations Familiales de Savoie (CAF) pour la période 2023-2027.

Pour rappel, la Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'interventions suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Deux nouveaux projets relatifs à la Petite Enfance sont actuellement en cours sur le territoire Arlysère. Pour bénéficier des Bonus Territoire CTG, il est nécessaire que les communes d'implantation de ces projets, à savoir les Communes de Queige et Beaufort, deviennent également signataires de la CTG.

La CAF confirme que ces 2 nouveaux équipements vont bénéficier de nouveaux Bonus Territoire (financements supplémentaires aux Bonus Territoire déjà versés dans la CTG Arlysère aux différents équipements soutenus par les collectivités).

Le montant du Bonus est calculé à l'échelle du territoire de compétence.

Pour ces deux équipements, le territoire de compétence est la commune. Les financements des Bonus CTG interviennent donc en co-financement de la subvention communale pour Queige et Beaufort.

Dans ce cadre, il convient d'approuver l'avenant n° 1 à la CTG 2023-2027 (dont le projet est joint en annexe) qui vise à acter de l'intégration des Communes de Beaufort et de Queige, ainsi que leurs équipements respectifs, dans ce dispositif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et à formaliser leur engagement à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs du plan d'actions de la Convention territoriale globale initiale.

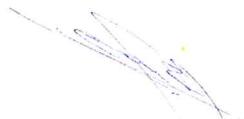
Cette modification n'aura aucun impact pour l'Agglomération Arlysère et son CIAS.

Le CIAS Arlysère a approuvé cet avenant à son Conseil d'administration du 16 décembre 2025.

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *approuve l'avenant n° 1 la Convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie 2023-2027, sous réserve du maintien de l'enveloppe financière dédiée à l'Agglomération Arlysère et son CIAS ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.*

Le secrétaire de séance  
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

